

Le 25 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS DE L'ASSURANCE VIE EN MARS 2018

Assurance vie, collecte en pente douce

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

L'assurance vie a connu un mois de mars mi-figue, mi-raisin, avec certes une collecte positive mais en pente douce par rapport au début de l'année. La collecte nette a été positive de plus de 1,5 milliard d'euros, en léger retrait par rapport aux mois de janvier et de février (respectivement 2,2 et 1,7 milliard d'euros). Le principal produit d'épargne des Français fait un peu moins bien que le Livret A dont la collecte a été en mars de 1,72 milliard d'euros.

Les Français ont été plus fourmis que cigales au cours du premier trimestre. La collecte nette a atteint 5,5 milliards d'euros sur les trois premiers mois de l'année, contre 0,7 milliard d'euros sur la même période de l'année 2017.

En règle générale, le mois de mars réussit, assez bien à l'assurance vie. Sur ces vingt dernières années, seuls deux mois de mars ont connu une décollecte, en 2012 et en 2017 (respectivement 1,4 milliard d'euros et 100 millions d'euros).

Les cotisations sur les contrats d'assurance vie se sont élevées en mars à 11,9 milliards d'euros. Sur les trois premiers mois, ils atteignent 36,3 milliards d'euros, soit un montant supérieur aux sommes collectées sur le premier trimestre 2017 (34,1 milliards d'euros). Ce résultat témoigne du fort courant d'épargne des Français. La remontée de l'inflation et l'augmentation des tensions sociales les incitent à la prudence. En effet, les rachats en atteignant 10,3 milliards d'euros sont inférieurs à leur niveau de moyenne tendance (11 milliards d'euros sur un an).

Les unités de compte, avec 3,3 milliards d'euros représentent près de 28 % de la collecte en léger retrait par rapport au mois de février (31 %). Seulement 39 % des Français sont prêts à prendre plus de risque en matière de placements selon l'enquête 2018 du Cercle de l'Épargne / Amphitéa. Néanmoins, 46 % des Français ayant un contrat d'assurance vie sont prêts à effectuer des arbitrages au profit des unités de compte. 47 % des ménages sont, toujours selon le sondage du Cercle de l'Épargne / Amphitéa, favorables à des contrats mixtes comportant un fonds euros et des unités de compte contre 41 % qui privilégient des contrats à 100 % en fonds euros.

L'assurance vie conserve son pouvoir d'attractivité et demeure de loin le premier produit d'épargne avec un encours de 1 681 milliards d'euros à fin mars. Ainsi, selon notre enquête, 51 % des sondés considèrent ce produit intéressant et ce ratio atteint 73 % pour les détenteurs d'assurance vie. Cette dernière arrive toujours en deuxième position derrière l'immobilier parmi les placements jugés les plus intéressants.

Pour 2018, la baisse, moins forte qu'attendue des rendements des fonds euros, joue en faveur du premier produit d'épargne français tout comme le tassement de la collecte des Plans d'Épargne Logement. Ce dernier produit qui a bénéficié d'une fort engouement en 2015 et 2016 souffre de son faible taux de rendement (1 %) et de son assujettissement au prélèvement forfaitaire unique même si, dans les faits, cela ne concerne que les souscriptions intervenues après le 1^{er} janvier 2018. 47 % des ménages sont, toujours selon le sondage du Cercle de l'Épargne / Amphitéa favorables à des contrats mixtes comportant un fonds euros et des unités de compte contre 41 % qui privilégient des contrats à 100 % en fonds euros.

Si dans un premier temps, les épargnants ont pu craindre que le projet de loi PACTE modifie le régime de l'assurance vie, les dernières déclarations de Bruno Le Maire, soulignant que « le grand soir de l'assurance vie n'est pas pour demain » peuvent rassurer les épargnants. Les modifications devraient concerner les fonds « eurocroissance » qui depuis leurs débuts n'ont pas trouvé leur clientèle ainsi que l'épargne retraite.

Contact presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr